EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL N° 9/2014

Concerne : Installation de mobilier urbain sur le site du Biopôle – Demande de crédit de construction

---

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 170'000.-- (cent septante mille francs) pour l'installation de mobilier urbain sur le site du Biopôle.

1 Préambule

Le Pôle de développement de Vennes fait l'objet d'un plan d'affectation cantonal n° 309 « Vennes » (PAC 309) approuvé le 14 février 2001. Sa révision, mise à l'enquête en juin 2013, est en cours d'approbation définitive par le département cantonal compétent (le mobilier urbain prévu sur « la couture » entre le site du Biopôle et la place des Croisettes n'est pas concerné par cette demande de crédit).

Dans le cadre du « PAC révisé », des aménagements publics (liaisons piétonnières avec éclairages et mobilier urbain) doivent être réalisés sur le site du Biopôle en collaboration entre différents partenaires, dont l'Etat de Vaud, la ville de Lausanne et la commune d'Epalinges, ceci afin de bien relier le site aux infrastructures environnantes. L'avenant à la convention du 29 février 2008 règle toutes les questions et tous les engagements des différents partenaires du Pôle de développement de Vennes, relatifs à la réalisation, à l'entretien, au renouvellement à futur et au statut de propriété de ces différentes infrastructures.

2 Travaux projetés

Le présent préavis concerne la fourniture, la mise en place et l'entretien d'un abri vélos public, d'une fontaine, des bancs et tables, de poubelles, ainsi que la pose de matériel de signalisation et la réalisation de marquage au sol qui seront les seuls éléments pris en charge par les Communes territoriales. Ces éléments sont désignés en général dans ce préavis sous le terme « mobilier urbain ». La réalisation de toutes les autres infrastructures est à charge des constructeurs (Biopôle SA et autres propriétaires ou investisseurs). Pour le mobilier urbain prévu aux abords de la route de la Corniche et de la place des Croisettes, une demande de crédit concernant ces objets sera sollicitée auprès du Conseil communal dans le cadre du futur préavis municipal relatif au réaménagement de la place des Croisettes.

Le mobilier urbain en question est prévu principalement sur l'esplanade publique sise en contrebas de la route de la Corniche (sortie inférieure du M2), au sud du nouveau bâtiment de la Vaudoise Assurances et le long de la rue au sud du centre laboratoire Epalinges (CLE), selon le plan annexé, établi par le bureau de paysage ayant effectué l'étude générale du site.

L'installation de ce mobilier est prévue dans le courant de l'année 2014.

. / .

3 Descriptif et choix

Le choix du mobilier s'appuie sur les "principes directeurs des aménagements extérieurs" accompagnant la révision du Plan d'affectation cantonal no 309 Vennes. Pour respecter la volonté d'uniformiser le mobilier urbain sur l'ensemble du site, ce choix a été coordonné avec les Services de la Ville de Lausanne. Le descriptif détaillé dudit mobilier est annexé à ce préavis.

Attendre, se reposer, pause sandwich

Faisant partie du périmètre du PAC Vennes, les aménagements extérieurs du Cofop, au sud du site, sur la commune de Lausanne, sont déjà équipés de banquettes en béton. Ces éléments participent à l'expression architecturale des bâtiments contemporains, structurent les espaces publics et assurent aussi dans certain cas la fonction de limiter l'accès aux véhicules. C'est donc le même type de banquettes en béton qui sera placé sur le site.

Une ligne de mobilier (banc avec dossier, table, siège) complètera les banquettes. Les assises de ce mobilier sont en laminé duromère composé d'environ 70% de cellulose et de 30% de résine mélaminique, la surface présente une excellente résistance aux chocs, aux rayures et aux UV ; les tags pourront être éliminés pratiquement sans trace résiduelle à l'aide de solvants disponibles dans le commerce. La structure est en acier plat galvanisé à chaud.

La poubelle « requin » en inox - utilisée depuis plusieurs années par les Services de voirie de la Ville de Lausanne et d'Epalinges – a une contenance de 150 litres ; elle est munie d'un cendrier.

L'esplanade sous les arbres, en contrebas de la route de la Corniche, sera équipée d'une fontaine à eau en inox, un bouton pressoir fera jaillir l'eau.

Gérer les véhicules

Du matériel de signalisation et des poteaux seront installés. Fixes ou amovibles avec clé, les poteaux permettront de contrôler l'accès des espaces piétonniers et de service aux véhicules de livraison, d'entretien et de pompiers.

Venir en deux roues

Le modèle d'abri à vélos choisi ('Pilo' de la société Vélopa AG), pour maximum 18 places de vélos, s'accordera aux bâtiments du site. Des places de stationnement pour scooters et motos seront également tracées au sol.

Fonctionnels, les équipements choisis ont été conçus pour les espaces publics et sont résistants. Ils ne nécessiteront donc que peu d'entretien de la part de la commune, hormis la gestion des corbeilles à déchets. Il est à noter que le service de propreté du site en général (nettoyage et service hivernal) est assuré, selon la convention, par les propriétaires des fonds servants. Seuls seront à la charge de notre commune les coûts liés à l'énergie et au changement des sources lumineuses des équipements d'éclairage et ceux du service de propreté et du service hivernal du cheminement public reliant le secteur D2 du site à l'esplanade devant le bâtiment « Terrasse », ainsi que les coûts liés à l'entretien et au service de propreté de l'ouvrage de soutien de l'interface des Croisettes.

4 Coût des travaux

Banquettes béton avec siège, bancs, tables, corbeilles	CHF	73'270.--
Borne-fontaine	CHF	30’850.--
Poteaux amovibles de contrôle avec fermeture	CHF	9’270.--
Abri à vélos et marquage places de stationnement motos	CHF	28’210.--
Divers et imprévus 10%	CHF	14’160.--
TOTAL HT	CHF	155’760.--
TVA 8% de	CHF	12'460.80
TOTAL TTC	CHF	168'220.80
Arrondi à	**CHF**	**170’000.--**

Ces dépenses seront compensées à terme par le prélèvement de la taxe pour couvrir les dépenses d’équipement communautaire communal ou intercommunal liés à des mesures d’aménagement du territoire, tel que prévu par l’avenant à la convention du 29 février 2008, sous chapitre 5.

L’état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l’emprunt.

En cas de recours à l’emprunt, la charge d’intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 4'216.00 (calculée à 2.48 %).

5 Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la municipalité N° 9/2014 du 5 mai 2014,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 170'000.-- (cent septante mille francs) en vue de l'installation du mobilier urbain sur le site du Biopôle ;**

2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;**

3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 5 mai 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	Le Secrétaire :
Maurice Mischler	Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Bernard Krattinger

Annexes : - plan d'aménagement
- dossier mobilier

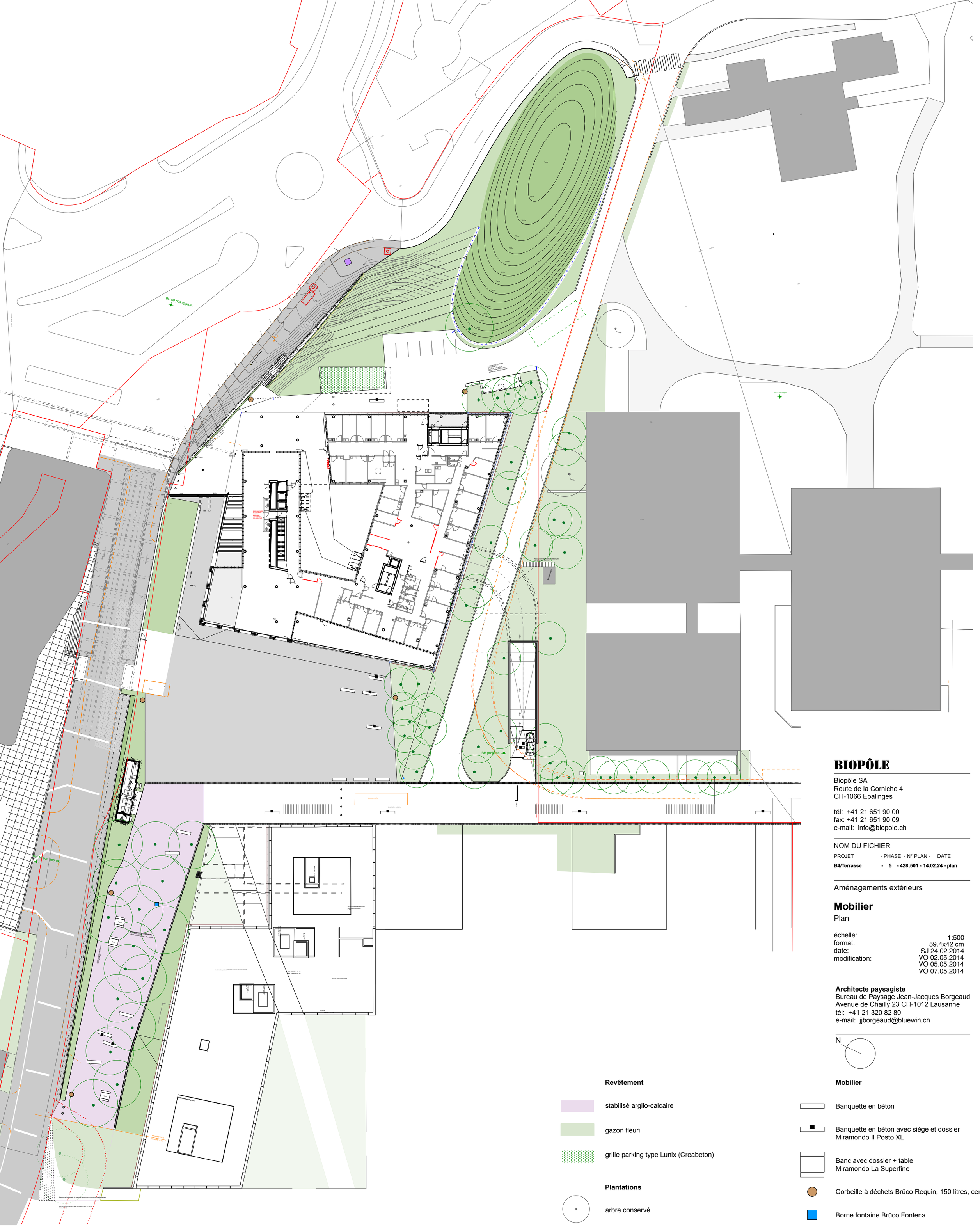

BIOPÔLE

Biopôle SA
Route de la Corniche 4
CH-1066 Epalinges

tél: +41 21 651 90 00
fax: +41 21 651 90 09
e-mail: info@biopole.ch

NOM DU FICHIER

PROJET	- PHASE	- N° PLAN -	DATE
B4/Terrasse	**- 5**	**- 428.501 -**	**14.02.24 - plan**

Aménagements extérieurs

Mobilier

Plan

échelle:	1:500
format:	59.4x42 cm
date:	SJ 24.02.2014
modification:	VO 02.05.2014
	VO 05.05.2014
	VO 07.05.2014

Architecte paysagiste
Bureau de Paysage Jean-Jacques Borgeaud
Avenue de Chailly 23 CH-1012 Lausanne
tél: +41 21 320 82 80
e-mail: jjborgeaud@bluewin.ch

N

Revêtement

- stabilisé argilo-calcaire
- gazon fleuri
- grille parking type Lunix (Creabeton)

Plantations

- arbre conservé
- arbre projeté
- plantes grimpantes
- Plantes vivaces - graminées
- plantes vivaces - tapissantes

Mobilier

- Banquette en béton
- Banquette en béton avec siège et dossier Miramondo II Posto XL
- Banc avec dossier + table Miramondo La Superfine
- Corbeille à déchets Brüco Requin, 150 litres, cendrier
- Borne fontaine Brüco Fontena
- Poteau amovible de contrôle avec fermeture Signal
- Abri vélo et scooters Velopa AG Pilo
- Place de stationnement vélo et scooters

Commune d'Epalinges

DOSSIER MOBILIER

Biopôle Vennes

02 mai 2014

BUREAU DE PAYSAGE Jean-Jacques Borgeaud, architecte-paysagiste FSAP DPLG
23, avenue de Chailly CH-1012 Lausanne
jj.borgeaud@bluewin.ch

Banquette

Banquette en béton préfabriqué anthracite
dimensions 300/60/40 cm

Borne-siège

Borne siège de sécurité en béton préfabriqué anthracite
diamètre 80cm, hauteur 45 cm

Banquette/Borne-siège

Siège

Siège type Miramondo «Il posto XL» sur banquette en béton
dimensions cm 120/48/30
Assise et dossier en laminé duromère HPL
Structure en acier inoxydable

Banc

Banc avec dossier type Miramondo «La Superfine»
dimensions cm195/66/70
Assise et dossier en laminé duromère HPL
Structure en acier plat galvanisé à chaud

Table

Table type Miramondo « La Superfine»
dimensions cm 195/66/77
Assise et dossier en laminé duromère HPL

Fournisseur : GTSM_Macolin SA, Grossäckerstr. 27, CH-8105 Regensdorf ZH

Siège/Banc/Table

Poubelle requin

Corbeille à déchet type Büco AG «Requin»
150 l avec cendrier
Acier inoxydable

Fournisseur : Brüco Swiss AG, Riedgrabenstrasse 16, CH-8153 Rümlang

Corbeille à déchet

Borne-fontaine Fontana

Borne-fontaine type Büco AG«Fontana»
Acier inoxydable

Fournisseur : Brüco Swiss AG, Riedgrabenstrasse 16, CH-8153 Rümlang

Borne-fontaine

Poteau Signal

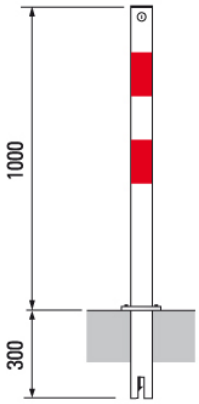

Poteau amovible type Signal SA AP-10 89, avec douille
Diamètre mm 89, hauteur cm 100

Fournisseur : SIGNAL SA, Route des Ripes 2 CH-1037 Etagnières

Poteau amovible

Abri vélo Velopa

Abri à vélos et à scooters type Velopa AG «Pilo»
longueur entre-axe m 7.60, largeur toit m 2.50
hauteur m 2.10

Fournisseur : Velopa AG Limmatstrasse 2 CH-8957 Spreitenbach

Abri à vélos

Commune d'Epalinges

Biopôle Vennes

DEVIS DU MOBILIER **Epalinges 2014**

		pièce	prix unitaire	
	Plateforme D			
1.	Banquette béton préfabriqué, anthracite, cm 300/60/40 Fourniture, pose	19	1'470.00	27'930.00
2.	Siège avec dossier sur banquette en béton Miramondo Il Posto XL, cm 120/48/30 Assise et dossier en laminé duromère HLP Fourniture, pose	11	590.00	6'490.00
3.	Banc avec dossier Miramondo La Superfine, cm 195/72/77 Assise et dossier en laminé duromère HLP Fourniture, pose, socle	6	2'420.00	14'520.00
4.	Table Miramondo La Superfine, cm 195/66/70 Assise et dossier en laminé duromère HLP Fourniture, pose, socle	3	2'630.00	7'890.00
5.	Corbeille à déchet Brüco AG 'Requin' 150 l avec cendrier Fourniture, pose, socle	6	2'740.00	16'440.00
6.	Borne-fontaine Type Brüco AG Fontana Fourniture, pose, socle, installation sanitaire, chambre compteur, disconnecteur, génie civil	1	30'850.00	30'850.00
7.	Poteau amovible de contrôle avec fermeture Signal SA AP-10 89 blanc rouge, avec douille Diam mm 89, haut. cm 100 Fourniture, pose, fondation génie civil	9	1'030.00	9'270.00
8.	Abri à vélos et à scooters Velopa AG Pilo longueur entre-axe m 7.60, largeur toit m 2.50 hauteur m 2.10 toiture en verre de sécurité feuilleté structure acier zingué thermolaqué RAL 7024 Fourniture, pose, génie civil	1	26'710.00	26'710.00
9.	Places de stationnement vélos et scooters Marquage peinture au sol Génie civil	1	1'500.00	1'500.00

Divers et imprévus	10.00%	14'160.00
Montant HT		**155'760.00**
TVA	8.00%	12'460.80
Montant TTC		**168'220.80**

Remarque: les montants unitaires incluent fourniture, pose, génie civil et honoraires (15%)

Lausanne, le 02 mai 2014

BUREAU DE PAYSAGE Jean-Jacques Borgeaud